dans quelques pays que ce soit, relatifs à ces perfectionnements, améliorations ou inventions.

7. EMPLOI PRECEDENT

Vous déclarez formellement n'être liée à aucune entreprise et avoir quitté votre dernier emploi libre de tout engagement et, en particulier, d'une clause de non concurrence.

8. MODIFICATIONS

Toutes modifications ou avenants au présent contrat devront être établis par écrit et être approuvés par les deux parties.

9. DIVERS

Pendant tout le temps de votre emploi à ON Semiconductor France SAS, vous ne demanderez et n'accepterez aucun prêt, cadeau ou tout autre avantage ou faveur, de personnes avec lesquelles vous serez en rapport du fait de l'accomplissement de vos fonctions.

Vous êtes tenue d'informer rapidement le Service des Ressources Humaines de tout changement dans votre situation de famille, votre adresse, afin de mettre à jour les registres officiels de l'entreprise.

Fait, en double exemplaire, à Toulouse, le 14 janvier 2010.

Le Titulaire,

Le Président
Donald Colvin